

R.L. 17.10.86

Institutions et maisons d'enfants

Une éducation capable d'offrir des perspectives de vie positives

Les enfants placés en institutions ou en maisons d'enfants, les enfants au passé souvent lourd et douloureux, les enfants aux perspectives d'avenir peu optimistes, bref, les enfants qui doivent payer les pots cassés des déficiences d'un milieu familial souvent marginal, se trouvaient au centre des réflexions et études effectuées par le congrès de la fédération internationale des communautés éducatives, qui s'est tenu au mois d'août en Suède et auquel ont assisté 11 Luxembourgeois.

Afin de sensibiliser l'opinion publique luxembourgeoise aux problèmes spécifiques des enfants placés en institution, l'association nationale des communautés éducatives a organisé une conférence de presse pour exposer les conclusions de ce congrès auquel participaient des éducateurs et d'autres professionnels des institutions éducatives en provenance de vingt pays différents ; ceux-ci illustraient en effet la détresse des enfants et des adolescents qui ne peuvent pas grandir dans leur famille naturelle.

En ce qui concerne les maisons d'enfants, la formule ancienne des grandes communautés aux principes éducatifs répressifs et sévères semble appartenir au passé. Parmi les éducateurs des

maisons d'enfants, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour l'introduction de petits foyers qui se rapprochent dans leur conception de la cellule familiale, pour l'établissement de maisons spécialisées regroupant des enfants nécessitant une éducation différenciée, ou pour le placement d'enfants dans des familles d'accueil. Ces éducateurs ont dû constater que l'enfant placé en institution n'intéresse guère l'opinion publique. Relégués au banc de la société, ces enfants n'ont pas d'association de parents qui les soutient, comme les enfants handicapés dont les parents sont parfois très dynamiques.

Afin d'offrir aux enfants placés en institution un maximum de chances de se développer, la libération de fonds publics pour l'engagement de personnel qualifié et pour l'installation de foyers réduits et modernes se révèle nécessaire. A cet effet, une délégation de l'ANCE a contacté le ministre de la Famille, M. Jean Spautz. La délégation a souligné à cette occasion avant tout la nécessité de l'établissement d'un foyer pour des jeunes qui s'intègrent difficilement dans les foyers existants et qui nécessiteraient une assistance psychiatrique.

En plus, les enfants placés temporairement dans un foyer devraient pouvoir compter sur l'assistance d'un éducateur au moment de leur réintégration dans leur famille ou dans la vie professionnelle. Pour tous ceux qui s'intéressent aux problèmes spécifiques des enfants et adolescents élevés en dehors de leur famille dans une institution communautaire, la fédération internationale des communautés éducatives a édité un livre intitulé «Aktuelle Probleme Jugendlicher in der Heimerziehung in Europa», regroupant les textes du congrès qui a eu lieu en Suède au mois d'août.

Les responsables de l'ANCE ont conclu leur exposé en soulignant que «Les jeunes éduqués en foyer ne devraient plus être acculés à penser «no future»». Une éducation en communauté doit aussi être capable d'offrir des perspectives de vie positives. La nécessité d'engager des moyens financiers, en particulier dans le développement de nouvelles formes alliant vie et travail, est urgente. Ceci est valable tant pour l'éducation en communauté à proprement parler, que pour le suivi d'une telle éducation qui s'impose de façon impérative».

Colette

ATTENTION!

NOUS SOMMES EN TRAIN DE PREPARER LA 1^{ère} MISE A JOUR DU GUIDE PRATIQUE! LES NOUVELLES ASSOCIATION, INSTITUTIONS OU SERVICES QUI DESIRENT FIGURER DANS LE NOUVEAU GUIDE OU CEUX DONT LES FICHES NE SONT PLUS A JOUR SONT PRIES DE NOUS CONTACTER AVANT LE 1^{er} JANVIER 1987!!!

MERCI!

LE COMITE